

SAINT-CHRISTO-EN JAREZ



LISTE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19 – Présents : 15 – Votants : 15

Le vingt janvier deux mil vingt-cinq, à 20h, le Conseil Municipal de SAINT-CHRISTO-EN-JAREZ dûment convoqué, s'est réuni à la salle EVA sous la Présidence de M. Pascal FAYOLLE

Date de convocation : le 17 janvier 2025

Présents : Ingrid ARNAUD, Philippe BLANC, Nathalie CARTERON, Benoît CHATAGNON, Marcel CHILLET, Pascal FAYOLLE, Marie-Alice GUINAND, Jean-Louis LAURENT, Maëlle LAURENT, Christian MARTIN, Patricia POULAT, Jean-Luc PITAVAL, Séverine VILLARD, Denis VIRISSEL, Anne VORON.

Absents excusés : Rosalie BAZIN, Odile CEBUSKI, Agnès FAYOLLE, Christophe STARON.

Pouvoir :

Secrétaire de séance : Séverine VILLARD

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint.

La séance débute à 20h00.

DELIBERATIONS ET PROCES-VERBAUX

Délibération n°2025-001

Objet : Décision modificative n°3 – BP Espace Médico Commercial 2024

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-002

Objet : Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2025

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-003

Objet : Renouvellement de la convention de financement du RASED – Autorisation de signature

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-004

Objet : PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – Mandatement du CDG42 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé

Approuvée à l'unanimité

SAINT-CHRISTO-EN JAREZ



Délibération n°2025-

Objet : Domaine et Patrimoine - Acquisition : Cession par Mmes Marion DESPORTE et Michèle SERMET et Mr Nicolas SEAUVE à la commune de la parcelle B 1730

Retirée de l'ordre du jour

Délibération n°2025-005

Objet : Point de médiation numérique : Avenant de la convention avec les communes adhérentes

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2025-006

Objet : Refonte de la délibération instituant le RIFSEEP

Approuvée à l'unanimité

Délibération n°2024-12-07

Objet : Choix du nouveau logo de la commune

Approuvée à l'unanimité

La séance est levée à 21h50.

Le Maire,

Pascal FAYOLLE

La secrétaire de séance,

Séverine VILLARD